

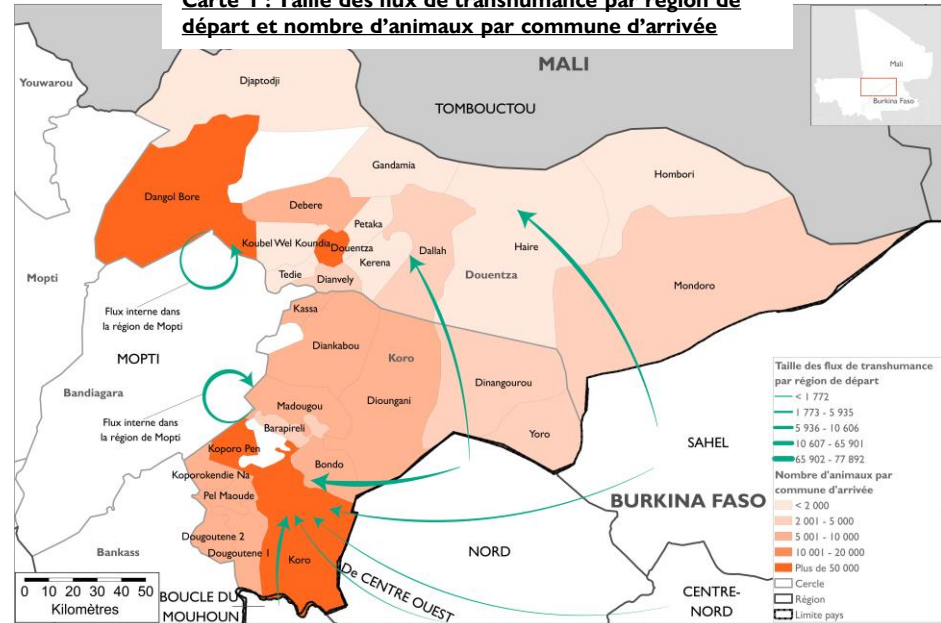
La transhumance est une pratique ancestrale et une activité très importante au Mali où elle est confrontée ces dernières années à des facteurs de vulnérabilité (faible pluviométrie, compétition sur les ressources naturelles) à cause du changement climatique. Ceci menace sa durabilité, entraîne des perturbations dans les mouvements de transhumance et provoque des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux cartographier les schémas de mobilité pastorale ainsi que pour documenter les perturbations de ces modèles et les facteurs qui ont induit une telle modification (événement climatique, feux de brousse, zones cultivées, maladies animales, etc.), l'OIM a déployé son outil de suivi des mouvements de transhumance (Comptage et alerte) en partenariat avec l'ONG Tassaght, qui est l'antenne du Réseau Billital Maroobè (RBM) au Mali.

Après évaluations, 2 cercles ont été ciblés au Mali avec 7 points de comptage dans les zones de Koira-Beiry, Koubel Wel Koundia, et Douentza dans le cercle de Douentza, de Samani, Zon, Timiri, et Kiri dans le cercle de Koro. Ces cercles choisis, sont les points de passage clés des transhumants effectuant des mouvements interne et transfrontaliers.

Le TTT (*Transhumance Tracking Tool*) permet de mieux comprendre les dynamiques liées à la transhumance interne et transfrontalière. Il combine trois composantes : le suivi des flux, l'enquête détaillée et l'alerte. Ce rapport présente les données du comptage et de l'alerte dans le cadre du TTT du 1^{er} novembre au 31 janvier 2024.

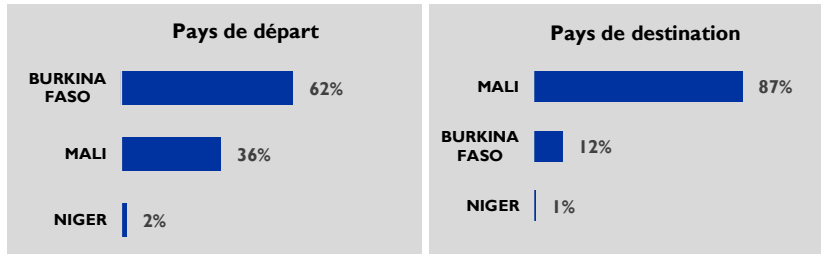
Carte 1 : Taille des flux de transhumance par région de départ et nombre d'animaux par commune d'arrivée



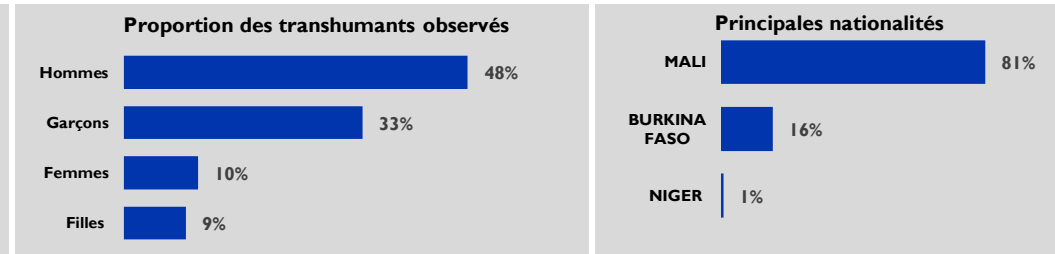
Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.

Le système de collecte mis en place a permis d'enregistrer **1 524 flux** de troupeaux composés de **7 312 transhumants** et **444 290 animaux**.

PRINCIPAUX TYPES DE MOUVEMENT (COMPTAGE)



TRANCHES D'ÂGES - NATIONALITÉ



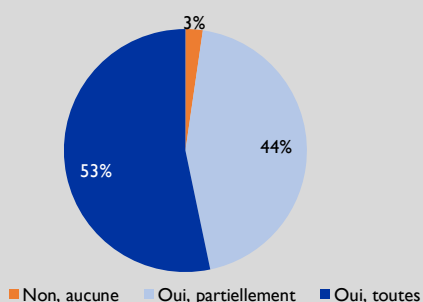
La grande majorité des éleveurs transhumants interviewés (97%) ont indiqués que leurs animaux ont reçu des vaccins. Les types de vaccination reçu ont été des vaccins contre la péripneumonie contagieuse bovine (87%) et contre la peste des petits ruminants (77%).

En revanche, il ressort que les troupeaux de 2 pour cent des transhumants n'ont reçu aucune vaccination. Le nombre d'animaux estimé pour cette dernière catégorie est de **10 763**. Les causes de la non-vaccination ont été le manque de service de santé, le manque de prestataire vétérinaire, l'indisponibilité des vaccins et l'insécurité.

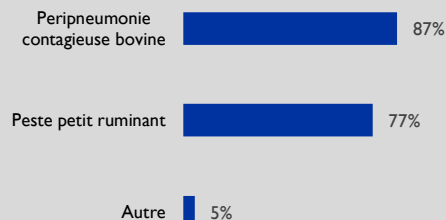
Un peu plus de la moitié des transhumants (52%) affirme que la santé de leurs animaux est bonne. Cette proportion est beaucoup plus élevée chez les transhumants dont les animaux ont reçu tous les vaccins (86%). La santé des troupeaux de 5 pour cent des transhumants est jugée faible par leurs chefs de troupeau. Les préoccupations sanitaires pour ces dernières sont les suivantes: manque d'accès aux services sanitaires, augmentation des maladies parasitaires, blessure, sous-alimentation.

VACCINATION DES ANIMAUX

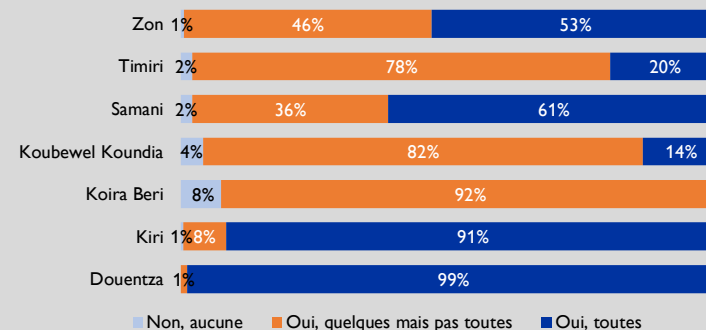
Situation de vaccination des animaux



Type de vaccination

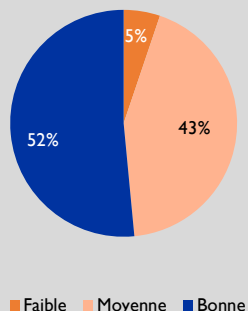


Situation de vaccination par point de comptage

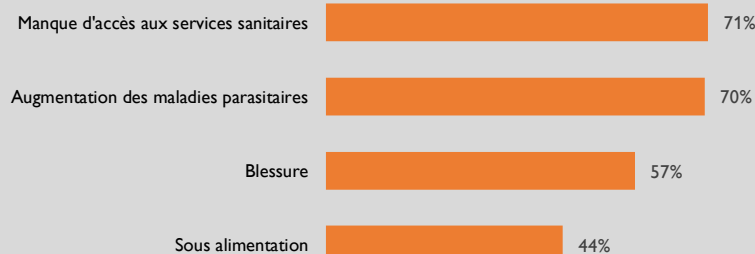


SANTÉ DES ANIMAUX

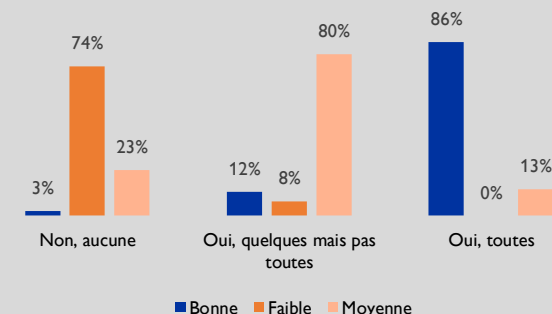
Etat de santé des animaux



Préoccupation sanitaire des animaux avec un faible état de santé (choix multiples)



Etat de santé des animaux selon la situation de vaccination

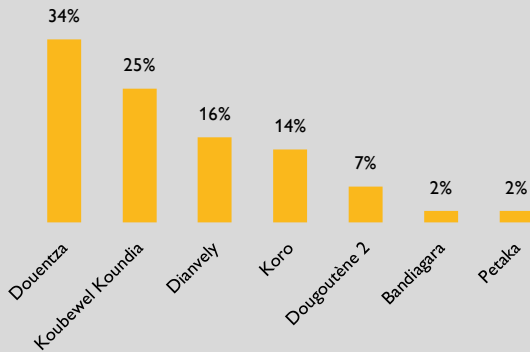


57
ALERTES

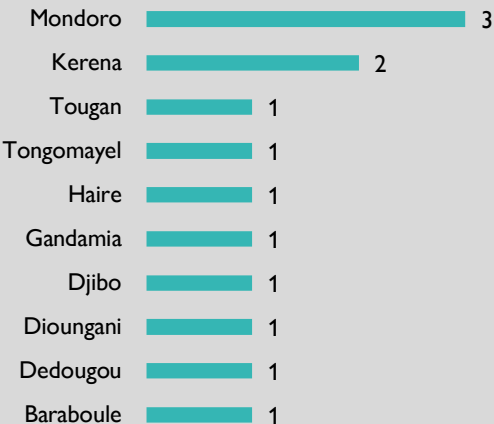
44
ÉVÉNEMENTS

13
MOUVEMENTS

COMMUNES DES ÉVÉNEMENTS

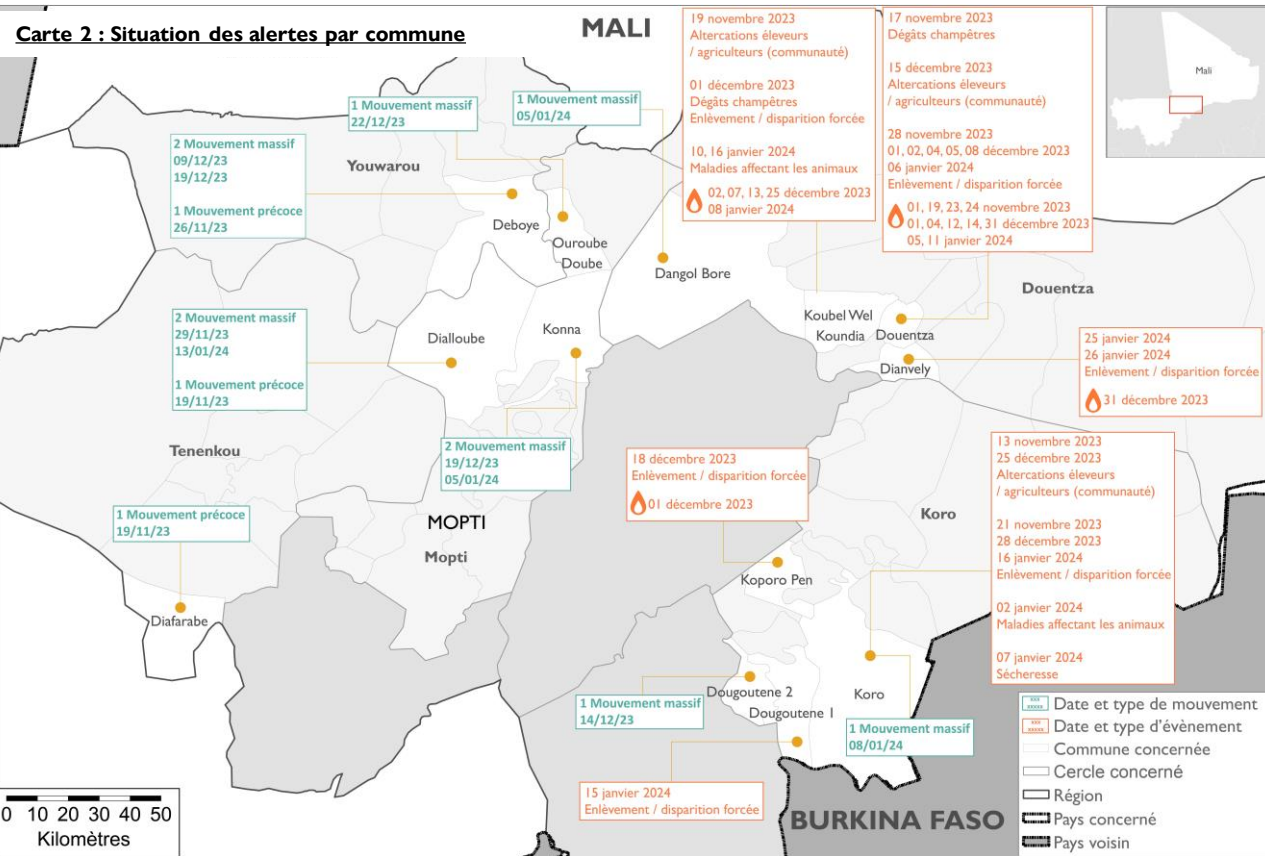


COMMUNES DE DÉPART DES MOUVEMENTS



Le mécanisme d'alerte est établi dans le cadre du suivi des mouvements transhumants pour recueillir des informations sur les événements conflictuels et sur des mouvements soudains ou inhabituels de bétail dans la cadre de la transhumance. Il a pour but d'obtenir des informations précises sur le nombre, le type et les caractéristiques de mouvements, qui permettraient de lancer des alertes dans l'optique de prévenir un éventuel conflit qui pourrait avoir lieu dans le cadre des mouvements de transhumance. Elle permet également d'alerter sur les désastres naturels tels que les feux de brousse.

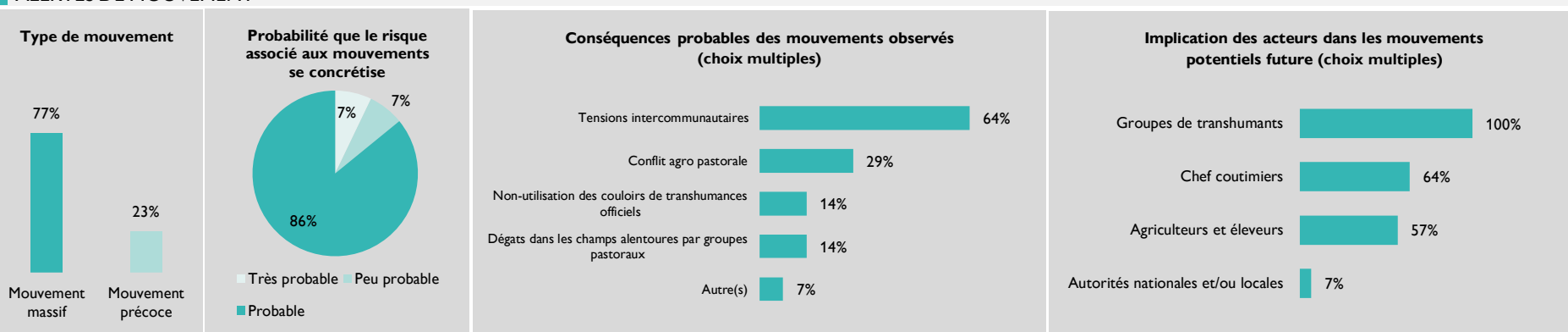
Une fois qu'une alerte est signalée dans la zone, la sentinelle est responsable de la triangulation et de la vérification de l'information. Une fois l'alerte confirmée, la sentinelle envoie des informations détaillées au superviseur de zone. Les informations sont ensuite enregistrées dans la base de données TTT. Le superviseur est chargé d'informer les comités villageois afin qu'une résolution des conflits potentiels puisse être trouvée. Les comités villageois sont chargés de servir de médiateurs en cas de tension entre les acteurs impliqués dans la transhumance.



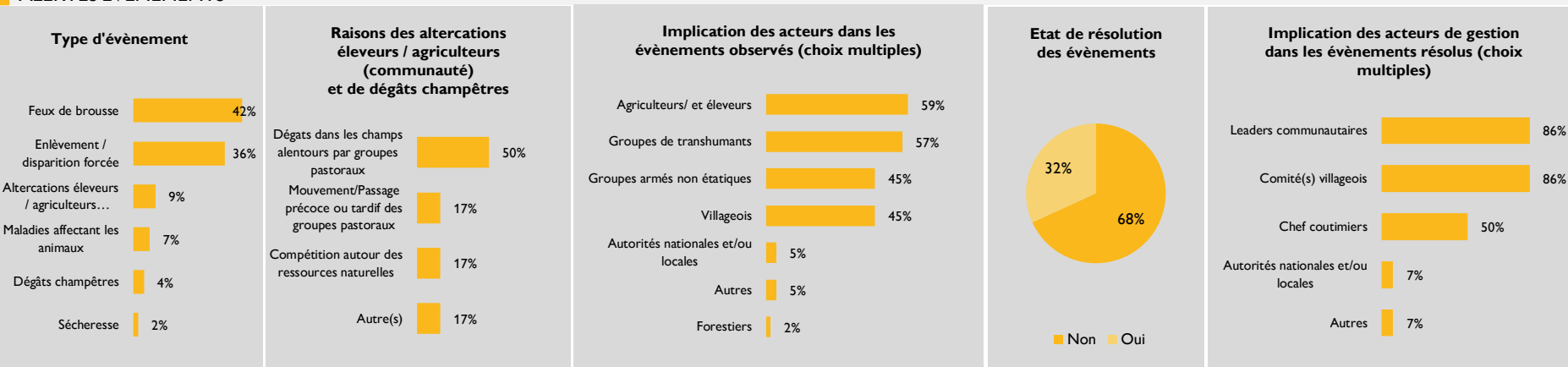
Au cours de la période de novembre 2023 à janvier 2024, la majorité des alertes de mouvement étaient des mouvements massifs (77%). Selon l'avis des enquêtés, la concrétisation de potentiels risques liés à 93 pour cent des mouvements était très probable. Ainsi, les conséquences probables des mouvements sont la non-utilisation des couloirs officiels de transhumance, les conflits agro-pastoraux, les tensions intercommunautaires et les dégâts dans les champs. Dans presque tous les potentiels mouvements futurs, les chefs coutumiers, les associations pastorales et les autorités nationales ou locales ont été cités comme des acteurs pouvant être impliqués.

Parmi les types d'alertes événements signalés, les feux de brousse et les enlèvements / disparitions forcées (vol de bétails) ont été prédominants, soit 42 pour cent et 36 pour cent, respectivement. Les raisons des altercations éleveurs/agriculteurs et des dégâts champêtres observés étaient des dégâts dans les champs et alentours par des groupes pastoraux (50%), des compétitions autour des ressources animales (17%) et le passage précoce ou tardif des groupes pastoraux (17%). Cependant les agriculteurs et éleveurs (59%), les groupes de transhumants (57%), les groupes armés non étatiques (45%) et les villageois (45%) ont été les principaux acteurs impliqués dans les événements observés au cours de la période. Ainsi, les leaders communautaires, les comités villageois, les chefs coutumiers, les autorités locales ont été des acteurs ayant contribué à la résolution de 32 pour cent des événements. 68 pour cent des événements n'ont pas été résolus pendant la période de collecte et pourraient nécessiter un effort concerté de tous les acteurs impliqués dans la gestion des conflits. Il avait été mentionné que la résolution de certains conflits pouvait prendre du temps et nécessiter un suivi et une attention particulière afin de recueillir les informations sur le dénouement du conflit.

ALERTES DE MOUVEMENT

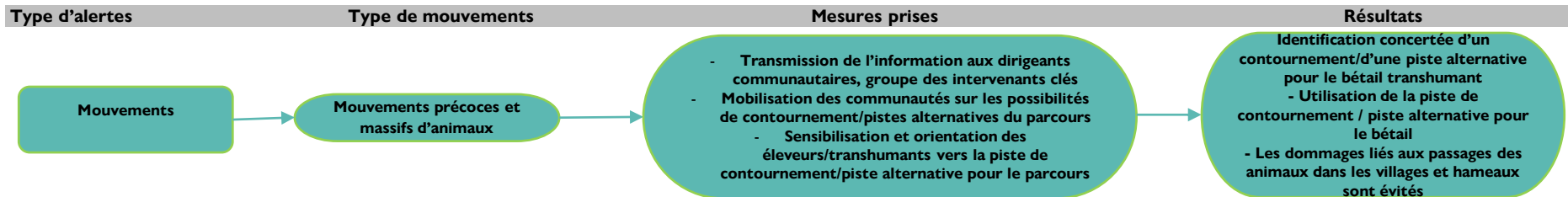


ALERTES EVENEMENTS

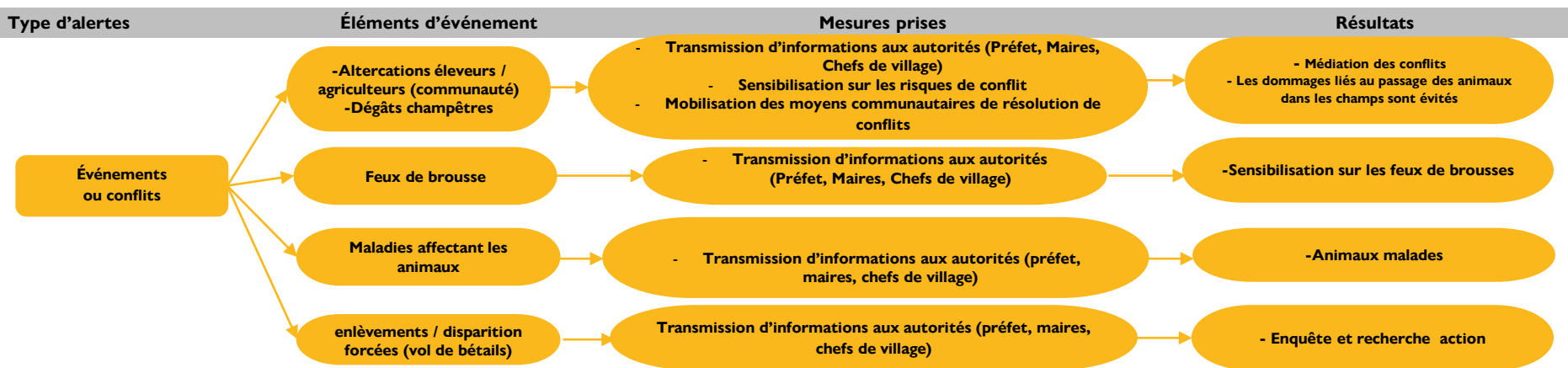


Grâce à la transmission d'alertes par des informateurs clés, enquêteurs et organisations pastorales auprès de l'ONG TASSAGHT, diverses actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour fournir une réponse, permettant d'atténuer ou de prévenir une situation de conflit indiquée par les « alertes d'événements » et d'éviter un conflit intercommunautaire imminent ou une tension indiquée par les « alertes de mouvements ». Ainsi, selon le type d'alertes, des actions correspondantes sont prises pour résoudre ou prévenir les conflits liés aux mouvements transhumants. Certaines des mesures prises pour les alertes sont mises en évidence ci-dessous.

ALERTE RÉPONSES AUX MOUVEMENTS



ALERTE RÉPONSES AUX ÉVÉNEMENTS



Actions entreprises pour la résolution de conflits

Les actions entreprises par les populations en l'occurrence les relais communautaires pour solutionner les conflits agropastoraux dans les différentes zones d'interventions et suivant les alertes remontées sont très louables et appréciables. Grâce à leur contribution au processus de médiation, les confrontations entre éleveurs et agriculteurs ont pu être évitées. Il y a eu beaucoup de cas de feux de brousses dans les zones de Douentza. Le constat est que la méfiance est très visible dans la zone et certaines communautés sont contre l'arrivée des transhumants d'où les mises à feux de brousses dans les espaces pastoraux. Il faut ajouter les vols et les enlèvements des animaux auxquels les autorités n'arrivent pas à trouver de solution du fait du contexte post conflit et des relations très fragiles entre communautés. Les relais communautaires ont fait des sensibilisations sur le respect des couloirs de passages des animaux à travers les séances de sensibilisations des acteurs clés. Grâce au plaidoyer des relais communautaires auprès des autorités locales, ceux-ci sont considérés comme des médiateurs dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs notamment les conflits liés au pastoralisme et impliqués dans la prise de décision concernant la gestion des ressources foncières et naturelles. Dans la zone de Koro, les vols ou tentative d'enlèvements d'animaux sont les plus fréquents.